

evasia



Nos conseils pour réaliser l'état des lieux de départ

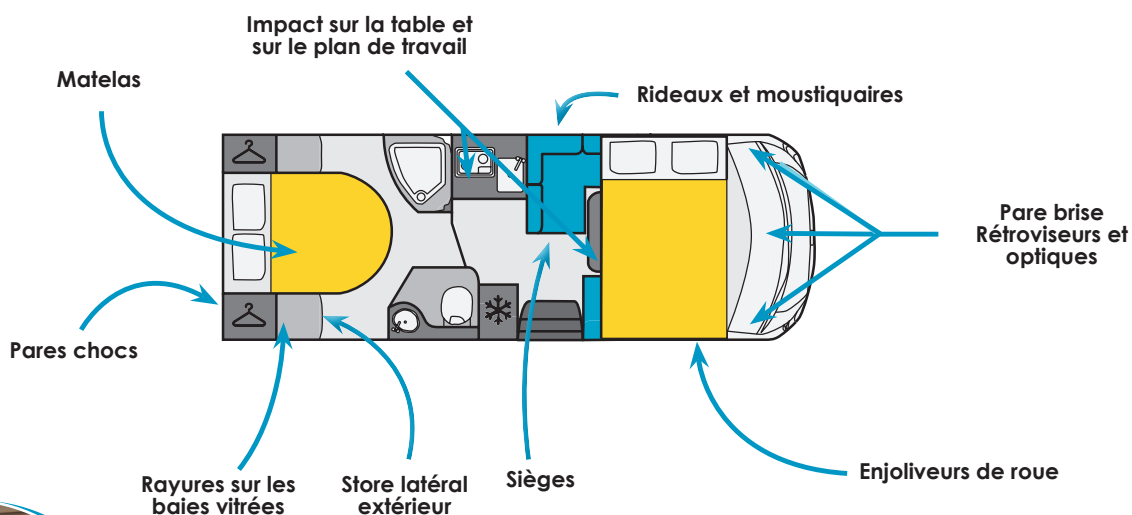


Au départ, (comme au retour) vous effectuerez un **état des lieux**. Cela consiste à porter sur un document les éventuelles dégradations déjà présentes sur le véhicule. Attention, ce document est **opposable et votre signature engage votre responsabilité**. C'est pourquoi, nous vous donnons quelques conseils.



10 points

DE VIGILANCE À AVOIR.



Vérifiez aussi d'avoir à votre disposition *à l'intérieur du véhicule !*

- ★ Un tuyau d'eau
- ★ Un bidon de réserve Adblue
- ★ Une rallonge électrique et les prises de branchement
- ★ Une boîte / bidon de produit pour les WC
- ★ 2 cales de niveau
- ★ Une caisse à outils de secours scellée

